



Elodie Wary Lutherie  
L'atelier qui bouge

# CONTRAT DE LOCATION

- VIOLON
- ALTO
- VIOLONCELLE
- CONTREBASSE

Je soussigné(e) : .....

adresse : .....

.....

tel : .....

mail : .....

déclare louer à Elodie Wary, 1 allée du château 31210 Martres-de-Rivière, le matériel mentionné ci-dessous, et accepter les **conditions générales de location stipulées au verso**.

Instrument et accessoires :  moderne  ancien Taille : .....

Etat général de l'instrument : .....

### Règlement mensuel : prélèvement automatique tous les 10 du mois

Option :  coussin (2€/mois)  planchette (1€/mois) Tarif : ..... (TTC)

Valeur totale déclarée à l'assureur : ..... €, détail :

	violon			alto			violoncelle		
instrument	<input type="checkbox"/> 450 €	<input type="checkbox"/> 800 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 480 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 1200 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> ..... €	
archet	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 160 €	
étui	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 120 €	<input type="checkbox"/> ..... €	housse	<input type="checkbox"/> ..... €	
coussin	<input type="checkbox"/> 37 €	<input type="checkbox"/> 39 €	<input type="checkbox"/> ..... €	<input type="checkbox"/> 37 €	<input type="checkbox"/> 39 €	<input type="checkbox"/> 41 €	planchette	<input type="checkbox"/> 24 €	

Pièce d'identité présentée n° .....

Date de délivrance : ..... Préfecture : .....

Fait à Martres-de-Rivière, le .....

Le locataire

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le loueur

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

## PRELEVEMENT RECURRENT

R.U.M. :

Numéro I.C.S. : FR 55 ZZZ 64 72 71

Identité du débiteur

Identité du créancier

Nom, prénom  
Adresse

ATELIER DE LUTHERIE ELODIE WARY -SARL  
1 allée du château, 31210 MARTRES -DE-RIVIERE  
Siret 799 296 033 00019

Compte à débiter

Date :

IBAN

Signature :

BIC

En signant ce mandat, vous autorisez Elodie Wary à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Elodie Wary. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 14/80 de la Commission Informatique et Libertés.

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1- Un dépôt de garantie par chèque est demandé correspondant à la valeur totale des équipements loués. Il pourra être encaissé en cas de vol ou de non restitution des équipements à la résiliation du contrat, ainsi qu'en cas de bris impayé.

**2- Tout refus de prélèvement par votre banque entraînera des frais de pénalité d'un montant de 18€ et un paiement immédiat du montant dû.**

**Rappel : tout prélèvement doit être contrôlé sur votre compte, merci de signaler les éventuelles erreurs.**

3- En cas de non paiement, le loueur se réserve le droit de mettre fin à la location et d'exiger la restitution des équipements par simple avis recommandé.

Pénalités de retard de paiement : 1,5 % par mois

4- Le montant de la location est susceptible d'être révisé en cours de contrat.

**5- Il est formellement interdit de réparer, de régler ou de nettoyer l'instrument et son archet avec les produits vendus en droguerie ou tout autre magasin.**

6- Les cordes, reméchages et autres accessoires (hors option) sont à la charge du locataire. Celui-ci s'engage à prendre grand soin des équipements qui lui sont loués en parfait état ; aussi, tous les frais de remise en état constatés lors de la restitution seront à sa charge.

7- Le changement de taille en cours d'année est compris dans le cadre de la location (prévoir un délai minimum de deux semaines pour l'obtention d'un nouvel instrument).

8- L'instrument et les accessoires doivent faire l'objet d'une assurance contractée par le locataire au plus tard 10 jours après la signature du contrat, à défaut de quoi la location sera résiliée de plein droit.

9- Le locataire se doit de régler au loueur le montant des sinistres advenus aux équipements loués dès lors que ces sinistres sont constatés par le loueur.

10- Le loueur est seul compétent pour toute formalité et renseignements concernant la location.

11- La location est strictement personnelle et ne peut être transmise à un tiers. Le non-respect de cette clause entraîne la résiliation immédiate et de plein droit.

**12- Ne jamais laisser son instrument sans surveillance. En cas de vol, le chèque de caution sera encaissé immédiatement.**

13- En cas de litige, le seul tribunal compétent est celui choisi par le loueur.

14- Tout mois de location débuté est dû.

15- Résiliation : la résiliation prendra effet à la restitution des équipements, pour laquelle un rendez-vous doit être pris avec le loueur.

16- Minimum d'engagement : 3 mois